



**Conseil économique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TRANS/WP.15/AC.1/95  
21 juin 2004

Original : FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité du RID  
et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

(Genève, 13-17 septembre 2004)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION \*/**

qui s'ouvrira le lundi 13 septembre 2004 à 10 h 00  
au Palais des Nations, Genève

IMPORTANT

Compte tenu des nouvelles mesures de sûreté concernant l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées d'informer le secrétariat (Division des transports de la CEE) de leur composition exacte. L'accès au Palais des Nations sera réservé aux porteurs d'une carte d'identité qui sera délivrée par la Section de la Sécurité et de la Sûreté à la Villa Les Feuillantines, 13 Avenue de la Paix (voir plan en dernière page).

Chaque participant annoncé sur la liste des membres de la délégation est prié de remplir à l'avance le formulaire d'enregistrement figurant à l'avant-dernière page et de le transmettre par fax (41 22 917 00 39) ou par courrier électronique (mireille.chavet@unece.org) au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session.

---

\*/ Voir la lettre A 81-02/501.2004 de l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI).

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions en suspens
3. Harmonisation avec le Règlement type pour le transport des marchandises dangereuses de l'ONU
4. Harmonisation des dispositions en matière de documentation
5. Nouvelles propositions d'amendements au RID/ADR/ADN
6. Normes
7. Citernes
8. Approche rationalisée pour le transport de matières solides en vrac
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport

\* \* \*

#### NOTES EXPLICATIVES

##### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le premier point de l'ordre du jour provisoire concerne son adoption. La Réunion commune disposera également du rapport sur sa session d'automne 2003 tenue à Genève du 1 au 10 septembre 2003 et à Bonn du 13 au 17 octobre 2003 (TRANS/WP.15/AC.1/94-OCTI/RID/GT-III/2003-B et additifs).

Il convient de rappeler les points suivants :

- a) A sa dernière session de 2003, la Réunion commune a réélu M. C. Pfauvadel (France) et M. H. Rein (Allemagne) respectivement Président et Vice-Président pour 2004;
- b) Les documents de la CEE-ONU (autres que les ordres du jour ou les rapports) portant la cote TRANS/WP.15/AC.1/ sont diffusés par l'OCTI en langue allemande sous la cote OCTI/RID/GT-III/ suivis du même numéro de document. Par souci d'économie, les documents ne seront pas disponibles en salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents;
- c) La documentation sera disponible sur le site web de la CEE-ONU ([www.unece.org/trans/danger/danger.htm](http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm)) en anglais, français et russe;

- d) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse parallèlement pour examiner les documents relatifs aux citernes (point 7), après examen de ce point en session plénière.
- e) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse en dehors des heures de session plénière pour examiner les documents relatifs aux normes (point 6), conformément au mandat que la Réunion commune décidera (voir TRANS/WP.15/AC.1/88-OCTI/RID/GT-III/2002-A, par. 94 et 95).

## 2. QUESTIONS EN SUSPENS

TRANS/WP.15/AC.1/2003/41 (Espagne)	Définition des obligations de sécurité des déchargeurs
TRANS/WP.15/AC.1/2003/42 (Espagne)	Déclaration des événements impliquant des marchandises dangereuses
TRANS/WP.15/AC.1/2003/44 (Allemagne)	Nos ONU 1372, 1387, 1856, 1857 et 3360
TRANS/WP.15/AC.1/2003/48 (Allemagne)	Emballage en commun de marchandises de la classe 1 selon la section 4.1.10
TRANS/WP.15/AC.1/2003/54 (Allemagne)	Chargement en commun de peroxydes organiques avec ou sans étiquette de risque subsidiaire selon le modèle 1
TRANS/WP.15/AC.1/2003/55 (Allemagne)	Chargement en commun de matières autoréactives de la classe 4.1 et d'autres matières de la classe 4.1
TRANS/WP.15/AC.1/2003/59 (Belgique)	Disposition spéciale d'emballage PP6
TRANS/WP.15/AC.1/2003/62 (Suisse et Allemagne)	Transport de matières des Nos ONU 3097, 3100, 3121, 3127, 3132, 3133, 3135 et 3137 présentant des combinaisons des risques des classes 4 et 5.1, respectivement des classes 4.3 avec 4.1 et 4.3 avec 4.2
TRANS/WP.15/AC.1/2003/70 (Belgique)	Dispositions en matière de chargement, déchargement et manutention. Section 7.5.1
TRANS/WP.15/AC.1/2003/71 (OCTI)	Chapitre 1.9 : restrictions de transport pour les autorités compétentes
TRANS/WP.15/AC.1/2003/73 (Espagne)	Instruction d'emballage P800

### 3. HARMONISATION AVEC LE RÈGLEMENT TYPE POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES DE L'ONU

TRANS/WP.15/AC.1/2003/40 (Autriche)	Corrosivité des matières solides groupe d'emballage III, pour l'acier et l'aluminium
TRANS/WP.15/AC.1/2004/6 (AISE)	Quantités limitées pour le No ONU 1791

### 4. HARMONISATION DES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE DOCUMENTATION

A la session d'automne, faute de temps pour examiner les rapports du Groupe de travail sur le document de transport (documents informels INF.11 et INF.38), la Réunion commune a estimé que le Groupe de travail devrait continuer ses travaux, présenter un nouveau rapport et des propositions d'amendement sur la base des conclusions (TRANS/WP.15/AC.1/94, par. 100). Aucune nouvelle proposition n'a été soumise.

### 5. NOUVELLES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AU RID/ADR/ADN

TRANS/WP.15/AC.1/2004/4 (Allemagne)	Transport de produits pharmaceutiques prêts à l'emploi
TRANS/WP.15/AC.1/2004/7 (Allemagne)	Exemption des extincteurs
TRANS/WP.15/AC.1/2004/8 (Allemagne)	Nouvelles obligations pour le chargeur et le destinataire
TRANS/WP.15/AC.1/2004/9 (UIC)	Chapitre 5.4: Documentation
TRANS/WP.15/AC.1/2004/10 (UIC)	Chapitre 3.3 : Dispositions spéciales
TRANS/WP.15/AC.1/2004/13 (CEFIC)	LQ4 et LQ5: Note de bas de page
TRANS/WP.15/AC.1/2004/17 (EIGA)	Dispositions pour les emballages vides non nettoyés
TRANS/WP.15/AC.1/2004/18 (Autriche)	Moyens de rétention vides non nettoyés
TRANS/WP.15/AC.1/2004/19 (Pays-Bas) (et document informel INF.4)	Compatibilité chimique des emballages en plastique
TRANS/WP.15/AC.1/2004/21 (EIGA)	Chapitre 6.2
TRANS/WP.15/AC.1/2004/22 (Suède)	Exemptions relatives à la nature de l'opération de transport (1.1.3.1 (a))
TRANS/WP.15/AC.1/2004/23 (FIATA)	Retrait de la disposition spéciale 617 du chapitre 3.3
TRANS/WP.15/AC.1/2004/25 (EBRA)	Piles au lithium usagées.
TRANS/WP.15/AC.1/2004/26 (Danemark)	Chapitre 5.3

## 6. NORMES

Aucun document n'a été soumis sous ce point de l'ordre du jour.

## 7. CITERNES

TRANS/WP.15/AC.1/94/Add.8	Rapport du groupe de travail sur les citernes
TRANS/WP.15/AC.1/2004/1 (Allemagne)	Dispositifs de protection contre la propagation de la flamme sur les soupapes de dépression
TRANS/WP.15/AC.1/2004/2 (Allemagne)	6.8.2.2.4 et 6.8.2.2.2
TRANS/WP.15/AC.1/2004/3 (Allemagne)	6.8.2.2.2, précision des exigences pour l'équipement des citernes
TRANS/WP.15/AC.1/2004/5 (Allemagne)	Chapitre 1.2, Sections 4.3.2 et 6.8.2: Tenue d'un dossier d'épreuve de citerne
TRANS/WP.15/AC.1/2004/11 (UIC)	Codes-citernes pour la classe 3
TRANS/WP.15/AC.1/2004/12 (UIC)	Hierarchie des citernes
TRANS/WP.15/AC.1/2004/15 (UIC)	Obligations du remplisseur
TRANS/WP.15/AC.1/2004/16 (UIC)	Remplissage des citernes
TRANS/WP.15/AC.1/2004/20 (France)	Transport de solides dans des citernes pour liquides
TRANS/WP.15/AC.1/2004/24 (France)	Application des dispositions spéciales (6.8.4).

## 8. APPROCHE RATIONALISÉE POUR LE TRANSPORT DE MATIÈRES SOLIDES EN VRAC

Aucun document n'a été soumis sous ce point.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

TRANS/WP.15/AC.1/2004/14 (Pays-Bas) (et document informel INF.3)	Relation entre la classification et les conditions de transport
---	---

## 10. ADOPTION DU RAPPORT

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Date: .....

Titre de la réunion

--

Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence)

--

Participant: Nom M.  Mme  Melle

Prénom

--

--

Catégorie de participation

Chef de la délégation	<input type="checkbox"/>	Observateur (organisation)	<input type="checkbox"/>
Membre de la délégation	<input type="checkbox"/>	ONG	<input type="checkbox"/>
Observateur (pays)	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
.....			
.....			
Participation du / au			
du	.....	au	...

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les documents

Anglais

Français

Russe

Occupation officielle:

--

No de passeport :

--

Valable jusqu'au :

--

No de téléphone officiel :

--

No de télécopieur (Fax) :

--

Adresse E-mail :

--

Adresse officielle permanente :

--

Adresse à Genève :

--

Accompagné par son conjoint Oui

Non

Nom du conjoint

--

Prénom

--

A remplir lors de la délivrance de la carte d'identité

Signature du participant :

--

Signature du conjoint :

--

Date :

--

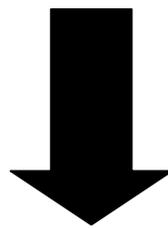
*Réservé au Service de sécurité*

No de la carte délivrée:

Initiales du fonctionnaire:

--

Security Identification Section  
Open 0800 – 1700 non stop



Villa  
Les Feuillantines



SECURITY ID  
SECTION  
ENTRY

DOOR 1  
SAFI

Entry for  
authorized  
persons only  
on foot

DOOR 11  
SECURITY  
SALLES  
4 TO 12  
IV TO XII

DOOR 2  
MEDICAL  
SERVICE  
SALLE  
C3 & A-R

DOOR 6  
NAVILLE  
POSTE  
BANK  
SALLES  
1 TO 3  
H3 & F3

ENTRY/EXIT  
CARS  
AND PEDESTRIANS

SALLE DES  
ASSEMBLEES  
AND SALLE 16  
DOOR 13 OR 15

VILLA LE BOCAGE

DOOR 40  
SALLES  
17 TO 27  
XVII  
TO  
XXVII

LA PELOUSE

DOOR 20  
BIBLIOTHEQUE  
LIBRARY

